

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE
21, AVENUE GABRIEL PERI
93120 LA COURNEUVE
SIRET: 78551503200031



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2013



Téléphone :

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Exercice clos le 31/12/2013

Sommaire

1- COMPTES ANNUELS

- Bilan	3
- Compte de résultat	6
- Détail des comptes	9
- Annexe	18
- Faits caractéristiques	19
- Notes sur le bilan	20

2- LIASSE FISCALE	26
-------------------	----

Bilan



Bilan Actif

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 12/04/14

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 134	1 134		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 134	1 134		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	14 135	12 008	2 128	3 114
Autres immobilisations corporelles	27 911	27 911	0	76
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	42 047	39 919	2 128	3 190
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	153		153	153
ACTIF IMMOBILISÉ	43 333	41 052	2 280	3 342
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	5 005		5 005	
TOTAL stocks et en-cours :	5 005		5 005	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 740		1 740	1 298
Autres créances	75 594		75 594	60 043
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	77 334		77 334	61 341
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	66 875		66 875	65 374
Charges constatées d'avance	111		111	280
TOTAL disponibilités et divers :	66 986		66 986	65 654
ACTIF CIRCULANT	149 326		149 326	126 995
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	192 658	41 052	151 606	130 337

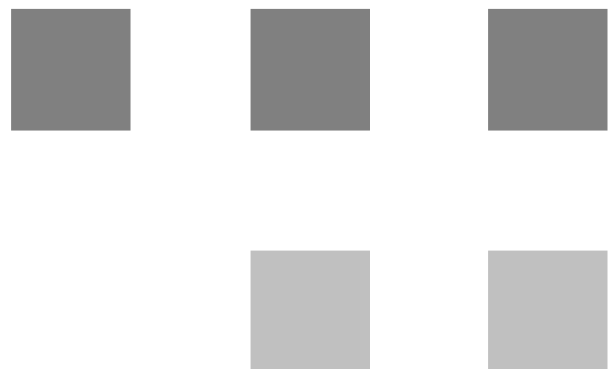
Bilan Passif

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 12/04/14

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	40 399	47 496
Résultat de l'exercice	23 712	(7 097)
TOTAL situation nette :	64 111	40 399
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	64 111	40 399
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22	22
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	22	22
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 298	14 386
Dettes fiscales et sociales	41 243	41 599
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	57 541	55 986
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	29 932	33 931
DETTES	87 495	89 938
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	151 606	130 337

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 12/04/14

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
Ventes de marchandises	62		62	46
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 599		14 599	15 011
Chiffres d'affaires nets	14 661		14 661	15 057
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			293 491	336 736
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			27	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			308 179	351 793
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			38	35
Variation de stock de marchandises			(5 005)	
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			71 483	67 540
TOTAL charges externes :			66 515	67 574
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			7 193	9 375
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			142 931	192 155
Charges sociales			61 653	86 699
TOTAL charges de personnel :			204 584	278 854
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 062	1 707
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			1 062	1 707
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			1 863	2 416
CHARGES D'EXPLOITATION			281 217	359 927
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			26 962	(8 134)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 12/04/14

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2013	Net (N-1) 31/12/2012
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	26 962	(8 134)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré	3 251	
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		157
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		157
RÉSULTAT FINANCIER		(155)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	23 711	(8 289)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3	1 237
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3	1 237
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2	45
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2	45
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1	1 191
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	308 182	353 031
TOTAL DES CHARGES	284 470	360 128
BÉNÉFICE OU PERTE	23 712	(7 097)

Détail des comptes



Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2013	Net N-1 31/12/2012	Variation En valeur	En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Autres immobilisations incorporelles	1 133,58	1 133,58	0,00	0,00	0,00	
208200 LOGICIELS	1 133,58		1 133,58	1 713,58	-580,00	-33,85
280810 AMORT. LOGICIELS		1 133,58	-1 133,58	-1 713,58	580,00	33,85
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	14 135,43	12 007,55	2 127,88	3 114,06	-986,18	-31,67
215400 MATERIEL SON	700,00		700,00		700,00	
215420 MATERIEL DE MUSIQUE	630,79		630,79	630,79		
215430 MATERIEL LUMIERES	4 216,50		4 216,50	4 216,50		
215440 MATERIEL SON				700,00	-700,00	-100,00
215500 MATERIEL TECHNIQUE	8 588,14		8 588,14	8 588,14		
281542 AMORT. MATERIEL MUSIQUE		630,79	-630,79	-630,79		
281543 AMORT. MATERIEL LUMIERE		2 088,61	-2 088,61	-1 245,31	-843,30	-67,72
281544 AMORT. MATERIEL SON		700,00	-700,00	-557,12	-142,88	-25,65
281550 AMORT. MATERIEL TECHNIQ		8 588,15	-8 588,15	-8 588,15		
Autres immobilisations corporelles	27 911,10	27 911,09	0,01	75,65	-75,64	-99,99
218100 INSTALLATIONS GENERALES	6 329,99		6 329,99	6 329,99		
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	16 023,67		16 023,67	16 023,67		
218300 MAT. DE BUREAU&INFORMAT	5 557,44		5 557,44	7 684,44	-2 127,00	-27,68
281810 AMORT. INSTALL. GENERAL		6 329,99	-6 329,99	-6 329,99		
281820 AMORT. MATERIEL TRANSP		16 023,67	-16 023,67	-16 023,67		
281830 AMORT. MAT. BUREAU ET IN		5 557,43	-5 557,43	-7 608,79	2 051,36	26,96
Immobilisations financières						
Autres titres immobilisés	152,50		152,50	152,50	0,00	
271800 AUTRES TITRES DE PLACE	152,50		152,50	152,50		
TOTAL (II)	43 332,61	41 052,22	2 280,39	3 342,21	-1 061,82	-31,77
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Marchandises	5 005,00		5 005,00		5 005,00	
371100 STOCK livres 40 ans	5 005,00		5 005,00		5 005,00	
Créances						
Clients et comptes rattachés	1 740,00		1 740,00	1 298,00	442,00	34,05
418100 CLIENT, FACT. A ETABLIR	1 740,00		1 740,00	1 298,00	442,00	34,05
Autres créances	75 594,42		75 594,42	60 042,90	15 551,52	25,90
441720 SUBV REGION IDF A RECEV	58 500,00		58 500,00	45 000,00	13 500,00	30,00
441740 SUBV CONSEIL GENERAL A				3 800,00	-3 800,00	-100,00
444300 ETAT, REPORT EN ARRIERE	7 268,00		7 268,00	7 268,00		
444400 CREDIT D IMPOT COMPETIT	4 736,00		4 736,00		4 736,00	
445660 TVA DEDUCT./BIENS&SERVI	974,16		974,16	281,78	692,38	245,72
445670 CREDIT DE TVA A REPORTER	3 319,00		3 319,00	3 057,93	261,07	8,54
445860 TVA DEDUCT. /FACT A RECE	770,00		770,00	635,19	134,81	21,22
468700 PRODUITS A RECEVOIR	27,26		27,26		27,26	
Divers						
Disponibilités	66 875,08		66 875,08	65 374,28	1 500,80	2,30
512000 CREDIT COOPERATIF, COM	66 587,96		66 587,96	65 110,56	1 477,40	2,27
512200 BANQUE POSTALE, COMPTE	235,50		235,50	249,30	-13,80	-5,54
530000 CAISSE	51,62		51,62	14,42	37,20	257,98
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	111,00		111,00	279,65	-168,65	-60,31

Détail des Comptes

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

Ciel Etats comptables et fiscaux 17.71

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2013	Net N-1 31/12/2012	Variation En valeur	Variation En %
486000 CHARGES CONSTATEES D	111,00		111,00	279,65	-168,65	-60,31
TOTAL (III)	149 325,50		149 325,50	126 994,83	22 330,67	17,58
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	192 658,11	41 052,22	151 605,89	130 337,04	21 268,85	16,32

Détail des Comptes

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

Ciel Etats comptables et fiscaux 17.71

Bilan Passif (2051)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2013	31/12/2012	En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Report à nouveau	40 398,80	47 496,08	-7 097,28	-14,94
110000 REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	40 398,80	47 496,08	-7 097,28	-14,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	23 711,90	-7 097,28	30 809,18	434,10
TOTAL (I)	64 110,70	40 398,80	23 711,90	58,69
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes auprès étab. de crédits	22,47	21,73	0,74	3,41
518600 INTERETS COURUS	22,47	21,73	0,74	3,41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 297,95	14 386,44	1 911,51	13,29
401000 FOURNISSEURS	11 677,95	10 977,84	700,11	6,38
408100 FOURN. FACT NON PARVENUES	4 620,00	3 408,60	1 211,40	35,54
Dettes fiscales et sociales	41 242,77	41 599,07	-356,30	-0,86
421000 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	8,70		8,70	
428200 DETTES PROV. CONGES PAYES	2 871,00	2 626,65	244,35	9,30
431000 URSSAF	17 653,00	18 135,00	-482,00	-2,66
437100 AUDIENS	5 443,89	5 649,00	-205,11	-3,63
437200 POLE EMPLOI INTERMITTENTS	2 386,00	1 614,00	772,00	47,83
437400 AFDAS	1 603,22	1 572,42	30,80	1,96
437500 CMB INTERMITTENTS	282,99	467,34	-184,35	-39,45
437600 CMB PERMANENTS	111,00	147,03	-36,03	-24,51
437800 CONGES SPECTACLES	3 785,00	2 574,00	1 211,00	47,05
437900 FNAS	637,00	647,00	-10,00	-1,55
437910 FCAP	127,00	129,52	-2,52	-1,95
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	1 341,00	1 234,51	106,49	8,63
445730 TVA COLLECTEE 19.6%	101,92	533,36	-431,44	-80,89
445870 TVA/ FACT A ETABLIR	297,99	212,71	85,28	40,09
447100 TAXE SUR LES SALAIRES	3 679,00	4 997,00	-1 318,00	-26,38
448602 APDS TAXE D APPRENTISSAGE A PAYER	914,06	1 059,53	-145,47	-13,73
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Produits constatés d'avance	29 932,00	33 931,00	-3 999,00	-11,79
487000 PRODUITS CONSTATES D AVANCE	29 932,00	33 931,00	-3 999,00	-11,79
TOTAL (IV)	87 495,19	89 938,24	-2 443,05	-2,72
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	151 605,89	130 337,04	21 268,85	16,32

Détail des Comptes

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

Ciel Etats comptables et fiscaux 17.71

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2013	31/12/2012	En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	61,68	46,03	15,65	34,00
707000 VENTE DE LIVRES	66,00	47,00	19,00	40,43
707069 TVA/ VTES DE LIVRES	-4,32	-0,97	-3,35	-345,36
Production vendue de services	14 599,03	15 010,90	-411,87	-2,74
706500 RECETTES DE BILLETTERIE	3 850,00	3 530,00	320,00	9,07
706590 TVA/ RECETTES DE BILLETTERIE	-79,17	-71,78	-7,39	-10,30
706600 LOCATIONS DE SALLES	2 537,52	2 101,48	436,04	20,75
706690 TVA/ LOCATIONS DE SALLES	-424,52	-344,39	-80,13	-23,27
706800 AUTRES PRESTATIONS	5 823,41	8 195,52	-2 372,11	-28,94
706810 COTISATIONS ATELIERS	3 105,00	3 520,00	-415,00	-11,79
706819 TVA/ ATELIERS THEATRE	-508,88	-576,86	67,98	11,78
706890 TVA/ AUTRES PRESTATIONS	-954,34	-1 343,07	388,73	28,94
708200 PARTENARIAT	1 500,00		1 500,00	
708209 TVA/ PARTENARIAT	-249,99		-249,99	
Chiffres d'affaires nets	14 660,71	15 056,93	-396,22	-2,63
Subvention d'exploitation	293 491,00	336 736,00	-43 245,00	-12,84
741100 SUBVENTION DRAC	47 000,00	50 000,00	-3 000,00	-6,00
741200 SUBVENTION REGION IDF	45 559,00	91 176,00	-45 617,00	-50,03
741300 SUBVENTION CONSEIL GENERAL 93	60 000,00	60 000,00		
741400 SUBVENTION VILLE	109 300,00	109 300,00		
741800 SUBVENTION CUCS	26 780,00	24 400,00	2 380,00	9,75
742000 SUBVENTION PLAINE COMMUNE	1 500,00	1 500,00		
748300 SUBVENTION CONSEIL GENERAL AFFECTEE	3 352,00	360,00	2 992,00	831,11
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	27,26		27,26	
791000 TRANSFERT DE CHARGES D EXPLOITATION	27,26		27,26	
Total des produits d'exploitation (I)	308 178,97	351 792,93	-43 613,96	-12,40
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	37,51	34,52	2,99	8,66
607700 ACHATS DE LIVRES	37,51	34,52	2,99	8,66
Variation de stock (marchandises)	-5 005,00		-5 005,00	
603711 STOCK LIVRES CDLC	-5 005,00		-5 005,00	
Autres achats et charges externes	71 482,67	67 539,57	3 943,10	5,84
606300 FOURN. D ENTRETIEN	92,20	11,42	80,78	707,36
606310 PETIT OUTILLAGE		262,86	-262,86	-100,00
606320 PETIT MATERIEL ELECTRIQUE	205,03	126,97	78,06	61,48
606400 FOURNITURES DE BUREAU	1 436,69	1 074,78	361,91	33,67
606510 DECOR MEUBLES ET ACCESSOIRES	691,28	516,01	175,27	33,97
606520 COSTUMES CHAUSSURES MAQUILLAGE	212,09	960,45	-748,36	-77,92
606530 FRAIS DE REGIE		16,22	-16,22	-100,00
606540 FRAIS EXPOSITIONS	85,84	300,27	-214,43	-71,41
606550 PHOTOS		36,56	-36,56	-100,00
606560 FOURNITURES ATELIERS	377,63	136,14	241,49	177,38
606580 FRAIS SPECIFIQUES SPECTACLES	829,78	229,44	600,34	261,65
606880 DIVERS	241,28	97,64	143,64	147,11
613210 LOCATIONS IMMOBILIERES		887,01	-887,01	-100,00
613500 LOCATIONS MOBILIERES		904,68	-904,68	-100,00
613520 LOCATION VEHICULES		334,45	-334,45	-100,00
615500 ENTRETIEN REPARATIONS DIVERS	100,00	226,55	-126,55	-55,86
615510 ENTRETIEN VEHICULES	202,38	16,72	185,66	1110,41
615520 ENTRETIEN COSTUMES	22,24	80,43	-58,19	-72,35
615600 MAINTENANCE	2 355,60	2 261,60	94,00	4,16
616000 ASSURANCES	4 101,75	4 803,24	-701,49	-14,60
618300 DOCUMENTATION	81,56	330,81	-249,25	-75,35
621000 PERSONNEL EXTERIEUR	196,56		196,56	
622620 HONORAIRES ADMINISTRATIFS	8 290,00	4 050,00	4 240,00	104,69
622630 HONORAIRES ARTISTIQUES	10 840,00	11 545,00	-705,00	-6,11
622700 FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	50,00	100,00	-50,00	-50,00
623000 FRAIS DE COMMUNICATION	658,15	7 007,79	-6 349,64	-90,61
623010 RELATIONS PRESSE	3 500,00	7 500,00	-4 000,00	-53,33
623100 ANNONCES ET INSERTIONS	10 312,00	13 536,92	-3 224,92	-23,82
623200 PUBLICITE DES SPECTACLES	6 998,00	3 768,00	3 230,00	85,72

Détail des Comptes

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

Ciel Etats comptables et fiscaux 17.71

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2013	31/12/2012	En valeur	En %
623700 FRAIS DE PUBLICATION (40 ans)	14 615,00		14 615,00	
623800 DIVERS, DONS, POURBOIRES	200,00		200,00	
624500 TRANSPORT TECHNIQUE		57,75	-57,75	-100,00
624600 CARBURANT PEAGE	925,47	211,86	713,61	336,83
625100 FRAIS DE VOYAGES ET DEPLACEMENTS		521,26	-521,26	-100,00
625200 HEBERGEMENTS/HOTELS		490,00	-490,00	-100,00
625700 FRAIS DE RECEPTION	1 360,63	1 470,22	-109,59	-7,45
626000 TELEPHONE	53,97	30,30	23,67	78,12
626100 INTERNET	423,77	250,99	172,78	68,84
626200 TELEPHONE MOBILE	502,15	542,49	-40,34	-7,44
627000 SERVICES BANCAIRES	279,72	785,23	-505,51	-64,38
628110 COTISATION SYNDEAC	1 241,90	1 307,51	-65,61	-5,02
628600 AUTRES PRESTATIONS		750,00	-750,00	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	7 193,31	9 375,41	-2 182,10	-23,27
631100 TAXE SUR LES SALAIRES	3 679,00	4 997,00	-1 318,00	-26,38
631200 TAXE D APPRENTISSAGE	914,06	1 059,53	-145,47	-13,73
631300 PARTICP FORMATION CONTINUE	2 469,25	3 193,88	-724,63	-22,69
635800 AUTRES DROITS ADM. IMPOTS	131,00	125,00	6,00	4,80
Salaires et traitements	142 930,99	192 154,60	-49 223,61	-25,62
641110 REMUNERATIONS PERSONNEL ADM CADRE	28 633,17	31 629,60	-2 996,43	-9,47
641111 REMUNERATIONS AUTRE PERSONNEL ADM	6 232,39	7 647,75	-1 415,36	-18,51
641120 REMUNERATIONS PERSONNEL TECHNIQUE	10 124,32	9 880,73	243,59	2,47
641130 REMUNERATIONS PERSONNEL ARTISTIQUE	92 838,86	135 229,05	-42 390,19	-31,35
641140 REMUNERATION PERSONNEL FONCTIONNAIR	2 256,66	2 139,81	116,85	5,46
641200 INDEMNITES CONGES PAYES	244,35	821,97	-577,62	-70,27
641410 DEFRAIEMENTS	215,60		215,60	
641430 PARTICIPATION TRANSPORT	121,06	93,56	27,50	29,39
641440 TICKETS CANTINE	2 264,58	3 513,13	-1 248,55	-35,54
641460 GRATIFICATIONS STAGIAIRES		1 199,00	-1 199,00	-100,00
Charges sociales	61 652,59	86 699,49	-25 046,90	-28,89
645100 COTISATIONS URSSAF	30 661,83	38 423,98	-7 762,15	-20,20
645110 COTISATIONS AGESEA / MDA	119,27	100,95	18,32	18,15
645300 COTISATIONS AUDIENS	9 213,36	11 624,38	-2 411,02	-20,74
645400 COTISATIONS ASSEDIC	6 493,09	8 913,81	-2 420,72	-27,16
645500 CONGES SPECTACLES	15 650,40	22 314,78	-6 664,38	-29,87
645510 PROV CHARGES SOC. / CONGES PAYES	106,49	386,32	-279,83	-72,43
645600 COTISATIONS POLE EMPLOI PERM	1 636,98	1 652,12	-15,14	-0,92
645800 COTISATIONS FNAS	1 751,00	2 331,54	-580,54	-24,90
645810 COTISATIONS FCAP	350,24	466,32	-116,08	-24,89
647500 COTISATIONS MEDECINE DU TRAVAIL	405,93	485,29	-79,36	-16,35
649100 CREDIT D IMPOT COMPETITIVITE	-4 736,00		-4 736,00	
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	1 061,82	1 706,64	-644,82	-37,78
681110 Dot/amort. immob. incoporelles		200,04	-200,04	-100,00
681120 Dot/amort. immob. corporelles	1 061,82	1 506,60	-444,78	-29,52
Autres charges	1 863,28	2 416,30	-553,02	-22,89
651600 DROITS D AUTEURS	1 863,28	2 003,77	-140,49	-7,01
651700 SACEM		412,53	-412,53	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)	281 217,17	359 926,53	-78 709,36	-21,87
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	26 961,80	-8 133,60	35 095,40	431,49
Opérations en commun				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	3 251,00		3 251,00	
655000 COPRODUCTIONS VERSEES	3 251,00		3 251,00	
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés		1,48	-1,48	-100,00
765000 ESCOMPTES FOURNISSEURS		1,48	-1,48	-100,00
Total des produits financiers (V)		1,48	-1,48	-100,00
Charges financières				

Détail des Comptes

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

Ciel Etats comptables et fiscaux 17.71

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2013	Net N-1 31/12/2012	Variation	
			En valeur	En %
Intérêts et charges assimilées		156,53	-156,53	-100,00
661600 INTERETS BANCAIRES/FINANC.		156,53	-156,53	-100,00
Total des charges financières (VI)		156,53	-156,53	-100,00
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-155,05	155,05	100,00
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	23 710,80	-8 288,65	31 999,45	386,06

Détail des Comptes

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

Ciel Etats comptables et fiscaux 17.71

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2013	Net N-1 31/12/2012	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except. sur opérations de gestion	3,32	1 236,54	-1 233,22	-99,73
771800 AUTRES PROD EXCEPT./OPER. GESTION	3,32	5,96	-2,64	-44,30
772000 PRODUITS/EXO ANTERIEURS		1 230,58	-1 230,58	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	3,32	1 236,54	-1 233,22	-99,73
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion	2,22	45,17	-42,95	-95,09
671300 DONS ET LIBERALITES		41,81	-41,81	-100,00
671800 AUTRES CH. EXCEPT./OPER. GESTION	2,22	1,01	1,21	119,80
672000 CHARGES/EXERC. ANTERIEURS		2,35	-2,35	-100,00
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2,22	45,17	-42,95	-95,09
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1,10	1 191,37	-1 190,27	-99,91
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	308 182,29	353 030,95	-44 848,66	-12,70
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	284 470,39	360 128,23	-75 657,84	-21,01
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	23 711,90	-7 097,28	30 809,18	434,10

Annexe



Règles et méthodes comptables

ASS CDR DE LA COURNEUVE

Exercice clos le 31/12/2013

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 151 606 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 23 712 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel son, musique et lumière : 4 à 5 ans
- Matériel technique : 4 à 5 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- Matériel de transport: 4 à 5 ans
- Matériel de bureau: 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (C.I.C.E) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté pour un montant de 4736 Euros.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649100. Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation ; cette créance va faire l'objet d'une demande de remboursement.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Une convention datée du 10 mai 2011 a été signée entre la ville de La Courneuve et l'association pour une durée de trois ans. Cette convention prévoit:

- La mise à disposition de locaux municipaux:

* Dans l'immeuble de l'ancien cinéma l'Etoile : 21 avenue Gabriel Péri, une salle de répétitions, une salle de travail multifonctions et des locaux administratifs.

* Au centre culturel Jean Houdremont de La Courneuve : un local pour l'atelier de construction de décors et une réserve de stockage de décors et de costumes.

- La ville s'engage à prendre en charge les frais correspondants à l'entretien des bâtiments et à assurer la responsabilité de l'équipement et des installations techniques.

- La commune s'engage également à prendre en charge les frais de fonctionnement tels que l'eau, le gaz, l'électricité, le chauffage et le téléphone mis à disposition.

- Des moyens techniques:

La commune s'engage à apporter une assistance technique à l'association afin de contribuer aux représentations de celle-ci. Toutefois, cette assistance technique ne pourra intervenir que dans la limite des moyens financiers et humains de la ville.

A ce titre, lors des représentations de la compagnie, la salle de spectacles du centre culturel sera mise à disposition « en ordre de marche » à savoir le gardiennage, la sécurité, les régies techniques et l'entretien.

Pour les représentations en plein air, une équipe technique (montage et démontage) sera également mise à disposition.

Immobilisations

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 714		
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 714		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	14 135		
Installations générales, agencements et divers	6 330		
Matériel de transport	16 024		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 684		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	44 174		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	153		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	153		
TOTAL GÉNÉRAL	46 040		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		580	1 134	
TOTAL immobilisations incorporelles :		580	1 134	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			14 135	
Inst. générales, agencements et divers			6 330	
Matériel de transport			16 024	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 127	5 557	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 127	42 047	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			153	
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :			153	
TOTAL GÉNÉRAL		2 707	43 333	

Amortissements

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 12/04/14

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	1 714		580	1 134
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 714		580	1 134
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	11 021	986		12 008
Inst. générales, agencements et divers	6 330			6 330
Matériel de transport	16 024			16 024
Mat. de bureau, informatique et mobil.	7 609	76	2 127	5 557
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	40 984	1 062	2 127	39 919
TOTAL GÉNÉRAL	42 697	1 062	2 707	41 052

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	986		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	76		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 062		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	1 062		

État des Échéances des Créances et Dettes

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 12/04/14

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 740	1 740	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	12 004	12 004	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 063	5 063	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	58 500	58 500	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	27	27	
TOTAL de l'actif circulant :	77 334	77 334	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	111	111	

TOTAL GÉNÉRAL	77 445	77 445	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	22	22		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 298	16 298		
Personnel et comptes rattachés	2 880	2 880		
Sécurité sociale et autres organismes	33 370	33 370		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	400	400		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 593	4 593		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	29 932	29 932		

TOTAL GÉNÉRAL	87 495	87 495	
----------------------	---------------	---------------	--

Charges à Payer

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	4 620 5 126 22
TOTAL	9 769

Produits à Recevoir

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13
Edition du 12/04/14

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 740
Personnel	
Organismes sociaux	
État	58 500
Divers, produits à recevoir	27
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	60 267

Charges et Produits Constatés d'Avance

ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Période du 01/01/13 au 31/12/13

Edition du 12/04/14

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	111	29 932
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	111	29 932

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 21, AVENUE GABRIEL PERI 93120 LA COURNEUVE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 7 8 5 5 1 5 0 3 2 0 0 0 3 1 Néant *

				Exercice N clos le,			N - 1																
				3	1	1	2	2	0	1	3	3	1	1	2	2	0	1	2				
		Brut		Amortissements, provisions		Net		Net															
		1		2		3		4															
Capital souscrit non appelé (I)		AA																					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC																		
		Frais de développement *	CX		CQ																		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG																		
		Fonds commercial (1)	AH		AI																		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 134	AK	1 134																	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM																		
		Terrains	AN		AO																		
		Constructions	AP		AQ																		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	14 135	AS	12 008	2 128																
		Autres immobilisations corporelles	AT	27 911	AU	27 911																	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW																		
		Avances et acomptes	AX		AY																		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT																		
		Autres participations	CU		CV																		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC																		
		Autres titres immobilisés	BD	153	BE	153																	
		Prêts	BF		BG																		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI																		
		TOTAL (II)	BJ	43 333	BK	41 052	2 280																
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM																
En cours de production de biens	BN				BO																		
En cours de production de services	BP				BQ																		
Produits intermédiaires et finis	BR				BS																		
Marchandises	BT			5 005	BU	5 005																	
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW																		
	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 740	BY	1 740																	
	Autres créances (3)		BZ	75 594	CA	75 594																	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC																		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:		CD		CE																		
	Disponibilités	CF	66 875	CG	66 875																		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	111	CI	111																		
	TOTAL (III)	CJ	149 326	CK	149 326																		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW																					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM																					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN																					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	192 658	IA	41 052	151 606																		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an :		CR															
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :																		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..)	DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	40 399		47 496
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	23 712		(7 097)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	64 111		40 399
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	22		22
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 298		14 386
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 243		41 599
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	29 932		33 931
TOTAL (IV)	EC	87 495		89 938	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	151 606		130 337
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	87 495		89 938	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	22		22	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	62	FB	FC	46	
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE	FF		
		FG	14 599	FH	FI	15 011	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	14 661	FK	FL	15 057	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	336 736	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	27	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	351 793
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	35	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(5 005)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	67 540	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	9 375	
	Salaires et traitements*				FY	192 155	
	Charges sociales (10)				FZ	86 699	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	1 707
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2 416	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	359 927	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(8 134)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	3 251	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	157	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	157	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(155)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(8 289)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3	1	237	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3	1	237	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2		45	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2		45	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1	1	191	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	308 182	353	031	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	284 470	360	128	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	23 712	(7	097)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		1	231
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP			
		- Crédit - bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			2	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(9) Dont transferts de charges	A1	27			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 863	2	416	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Autres charges exceptionnelles sur oper.gestion		2				
Autres produits exceptionnels sur oper. gestion				3		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général des
impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE												1		2		3					
INCORP.										TOTAL I		CZ		D8		D9					
Frais d'établissement et de développement																					
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		KD		KE		KF					
CORPORELLES												KG		KH		KI					
Terrains																					
Constructions										Sur sol propre		L9		KJ		KK		KL			
Dont Composants										M1				KM		KN		KO			
Sur sol d'autrui										Dont Composants		M2		KP		KQ		KR			
Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										Dont Composants		M3		KS		KT		KU			
Installations techniques, matériel et outillage industriels												KV		KW		KX					
Autres immobilisations corporelles										Installations générales, agencements, aménagements divers *				KY		KZ		LA			
Matériel de transport *												LB		LC		LD					
Matériel de bureau et mobilier informatique												LE		LF		LG					
Emballages récupérables et divers *												LH		LI		LJ					
Immobilisations corporelles en cours												LK		LL		LM					
Avances et acomptes												LN		LO		LP					
TOTAL III												44 174									
FINANCIÈRES										Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T					
Autres participations												8U		8V		8W					
Autres titres immobilisés												1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières												1T		1U		1V					
TOTAL IV												153		1R		1S					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												46 040		ØH		ØJ					
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
INCORP.										TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
Frais d'établissement et de développement																					
Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II		IO		LV		LW		1X			
CORPORELLES										Terrains		IP		LX		LY		LZ			
Constructions										Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
Sur sol d'autrui										IR		MD		ME		MF					
Inst. gales, agencts et am. des constructions										IS		MG		MH		MI					
Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK		14 135		ML			
Autres immobilisations corporelles										Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		6 330		MO	
Matériel de transport										IV		MP		MQ		16 024		MR			
Matériel de bureau et mobilier informatique										IW		MS		MT		5 557		MU			
Emballages récupérables et divers*										IX		MV		MW				MX			
Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA				NB			
Avances et acomptes										NC		ND		NE				NF			
TOTAL III										IY		NG		2 127		NH		42 047		NI	
FINANCIÈRES										Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
Autres participations										IØ		ØX		ØY		ØZ					
Autres titres immobilisés										II		2B		2C		153		2D			
Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F				2G			
TOTAL IV										I3		NJ		NK		153		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4		ØK		2 707		ØL		43 333		ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
TOTAL I									
Autres immobilisations incorporelles		PE	1 714	PF		PG	580	PH	1 134
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	11 021	QA	986	QB		QC	12 008
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 330	QE		QF		QG	6 330
	Matériel de transport	QH	16 024	QI		QJ		QK	16 024
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 609	QM	76	QN	2 127	QO	5 557
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	40 984	QV	1 062	QW	2 127	QX	39 919
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	42 697	ØP	1 062	ØQ	2 707	ØR	41 052

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO	
TOTAL IV										
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW									
			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992*	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992*	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	1 740		1 740				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	12 004		12 004				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 063		5 063				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	58 500		58 500				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	27		27				
	Charges constatées d'avance			VS	111		111				
TOTAUX				VT	77 445	VU	77 445	VV			
RENOVOIS	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	22		22					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	16 298		16 298					
Personnel et comptes rattachés			8C	2 880		2 880					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	33 370		33 370					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	400		400					
Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 593		4 593					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	29 932		29 932					
TOTAUX				VY	87 495	VZ	87 495				
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :							
								3	1	1	2	2	0	1	3
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	23 712		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				XC				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				XD				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				XE				
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				XF				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										YG				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										YH				
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				YI				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées aux taux de 0 %						YJ				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions						YK				
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										YL				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		YM					
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		YN					
						TOTAL I				YO	23 712				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						YP			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*												YQ			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												YR			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %		- imposées au taux de 19 %		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		- imputées sur les déficits antérieurs		YS		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												YT		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												YU		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts		2A										YV		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												YW		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*												YX		
	Abattement sur le bénéfice et les dividendes		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 septies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5		
			Rôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
			Zone franche urbaine (art.44 octies et octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
							Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												YY			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		OT		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI				YZ	4 736		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II						ZA	4 736		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		déficit (II moins I)						ZB	18 976		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL								ZC			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												ZD	18 976		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN								ZE			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	23 341	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	18 976	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	4 365	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	4 365	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 871	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR	Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse	JU	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW	Autres imputations	JX	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	OI	4 736

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE										Néant <input type="checkbox"/>			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	47 496	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(7 097)		Dividendes		- Autres réserves		ZD		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions				ZE		
	TOTAL I			ØF	40 399		Report à nouveau				ZG	40 399	
							(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	40 399	
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice													
RENSEIGNEMENTS DIVERS						Exercice N :			Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT						
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ			2 126			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	197					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	19 180		15 695			
	— Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	52 106		49 718			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	71 483		67 540			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW						
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	7 193		9 375			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	7 193		9 375			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	2 138		2 124			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens services ne constituant pas des immobilisations						YZ	9 521		9 513			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*						ØB	125 577		160 536			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS						
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)						YP	4		6			
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						RL						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%		
— Numéro de centre de gestion agréé*				XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-Gi oui cocher 1 sinon 0)					ZR		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%		JK		Plus-values à 0%		JL	
						Plus-values à 19%		JM		Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%		JN		Plus-values à 0%		JO	
						Plus-values à 19%		JP		Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)		⑨					
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne)		⑩	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19%		⑪					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE				Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
(à préciser) au titre de :	N-8				
N-9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel – http://www.ciel.com

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ¹ ou 16 % ² .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ¹ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ¹ *.	

- ¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

Formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012013 et clos le : 31122013		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>
I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises		OA
Production vendue - Biens		OB
Production vendue - Services		OC
Production stockée		OD
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		OF
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT
	TOTAL 1	OM
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)		
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON
Variation de stocks (marchandises)		OO
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW
Abandons de créances à caractère commercial		OX
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		OY
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.		OZ
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9
	TOTAL 2	OJ
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

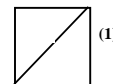
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2014

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

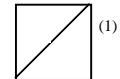
EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Ciel - http://www.ciel.com

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)



Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 3 |

N° SIRET 7 | 8 | 5 | 5 | 1 | 5 | 0 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 |

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE

ADRESSE (voie) 21, AVENUE GABRIEL PERI

CODE POSTAL 93120 VILLE LA COURNEUVE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012013

et clos le 31122013

Régime simplifié d'imposition Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
ASSOC. CDR DE LA COURNEUVE 21, AVENUE GABRIEL PERI 93120 LA COURNEUVE FRANCE	21, AVENUE GABRIEL PERI 93120 LA COURNEUVE
SIRET 78551503200031	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées SPECTACLE VIVANT Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél : <input type="text"/>	Tél : <input type="text"/>
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA <input type="text"/>	Date : 17042014 Lieu : LA COURNEUVE Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M TOURNIQUET Hervé

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis			Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8

H AFFECTATION DES VEHICULES DE TOURISME <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>					
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	